



**AGENCE
LANDAISE
POUR
L'INFORMATIQUE**

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU LUNDI 14 AVRIL 2008

L'an deux mille huit, le quatorze avril à 17 H 45, les délégués se sont réunis au siège du Syndicat Mixte sur convocation qui leur a été adressée par Monsieur Henri EMMANUELLI, Président.

(Deuxième convocation suite à une absence de quorum lors de la première séance).

Etaient présents les représentants titulaires et suppléants des :

- Communes :

Angoumé, Amou, Angresse, Arengosse, Argelos, Aubagnan, Aurice, Arsague, Aureilhan, Azur, Audon, Arthez d'Armagnac, Aire-sur-l'Adour.

Brocas, Baigts, Biaudos, Bas-Mauco, Benesse-les-Dax, Bourdalat, Bassercles, Benesse Marenne, Bergouey, Bahus Soubiran, Bostens, Buanes, Bourriot, Bastennes, Benquet, Bordères, Brassempouy, Bretagne-de-Marsan, Bougue.

Campagne, Cagnotte, Carcen-Ponson, Cannenx-et-Réaut, Classun, Caupenne, Clermont, Cère, Cassen, Castelnaud-Chalosse, Coudures, Cauneille, Cauna.

Doazit, Duhort-Bachen.

Estibeaux, Eugénie-les-Bains, Escalans, Escource.

Gaujacq, Gibret, Goos, Geaune.

Hontanx, Hauriet, Habas.

Garein, Gabarret, Geloux.

Haut-Mauco, Heugas.

Josse.

Laurède, Léon, Lesgor, Lucbardez-et-Bargues, Laglorieuse, Lamothe, Lencouacq, Lacrabe, Luglon, Labouheyre, Le Sen, Larbey, Louer, Labastide-d'Armagnac, Lалуque, Lahosse, Luxey, Latrille.

Maillères, Mees, Montaut, Misson, Maylis, Morcenx, Mugron, Mazerolles, Mant, Montsoué, Monget, Mauvezin d'Armagnac, Messanges, Monségur, Montégut.

Nassiet, Nerbis, Narosse.

Ousse Suzan, Orist, Onesse, Onard, Ozourt.

Pomarez, Pouillon, Pouydesseaux, Pecorade, Pey, Pontonx, Rivière, Payros-Cazautets, Parleboscq, Préchacq-les-Bains, Poudenx, Parentis-en-Born, Perquie, Peyrehorade.

Renung, Rions-des-Landes, Roquefort.

Samadet, St-Cricq-Chalosse, Serres-Gaston, Seignosse, Soustons, Sort-en-Chalosse, St-Martin-de-Hinx, St-Loubouer, St-Martin-d'Oney, St-Geours-d'Auribat, St-Agnet, Souprosse, Sorde-de-l'Abbaye, Saubion, St-Sever, St-Cricq-du-Gave, St-Avit, Ste-Marie-de-Gosse, Sabres, St-Vincent-de-Paul, St-Pierre-du-Mont, St-Pandelon, Sarbazan, St-Justin, St-Julien-en-Born, Saint-Sever, Saint-Gein, Saint-Gor, Ste-Eulalie-en-Born, Ste-Colombe, St-Geours-de-Marenne, St-Yaguen, St-Paul-les-Dax, Sore, Saubusse, Sarron, St-Laurent-de-Gosse, St-Barthelemy.

Tartas, Tethieu, Toulouzette, Tilh, Trensacq.

Uza, Uchacq, Urgons.

Vielle-Tursan, Vielle-Saint-Girons, Vert, Villenave, Vieux-Boucau.

- Communautés de communes :

Communauté de communes Pays d'Orthe
Communauté de communes de Pouillon
Communauté de communes du Seignanx
Communauté de communes de Montfort-en-Chalosse
Communauté de communes du Tursan
Communauté de communes du Pays Grenadois
Communauté de communes de Morcenx

- Autres établissements :

Conseil Général des Landes, SIVU du Louts, RPI Commensacq Trensacq, SYDEC, Maison de Retraite de Roquefort, SIVU des Luys, Conseil Départemental d'accès aux droits, SIVOM de Parentis, CIAS Pays Tarusate, SIVU des Arbouts, SIVU Adour Midouze, CIAS du Marsan, SIVU de la Gouaneyre, Maison de retraite de Sabres, SIVU des 7 Collines, CIAS Lou Pignada, Chambre de Commerce et d'Industrie.

- Associations :

Agence Départementale pour l'Information sur le logement, Comité Départemental du Tourisme, CUMA des Landes, Association des Pupilles de l'Etat.



L'ordre du jour présenté est adopté à l'unanimité :

- 1 Présentation du rapport d'activités 2007.
- 2 Election comité syndical de l'ALPI.
- 3 Questions diverses.

1. PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITES 2007

Après avoir présenté l'ordre du jour, M. Henri EMMANUELLI, donne la parole à M. Renaud LAGRAVE, directeur de l'ALPI, pour présenter le rapport d'activités 2007.

Le rapport ne soulève aucune observation particulière. Il est adopté à l'unanimité des membres présents.

Ce rapport est disponible en téléchargement sur l'Extranet départemental (partie réservée, rubrique extranet ALPI).

2. ELECTION DU COMITE SYNDICAL DE L'ALPI

Le Président reprend la parole pour annoncer l'élection du nouveau comité syndical de l'ALPI. Il propose les candidatures suivantes :

Représentants du Conseil général des Landes : (délibération du Conseil général des Landes en date du 20 mars 2008)

- Henri EMMANUELLI, conseiller général du canton de Mugron
- Pierre DUFOURCQ, conseiller général du canton de Grenade-sur-l'Adour
- Xavier FORTINON, conseiller général du canton de Mimizan
- Jean-Louis PEDEUBOY, conseiller général du canton de Sabres
- Bernard SUBSOL, conseiller général du canton de Tartas Ouest

Représentants des communes :

- Jean-Jacques CARRAU, maire de Tilh
- Jean-Claude DAULOUEDE, maire de Tosse
- Anne-Marie DETOUILLON, maire de Gourbera
- Serge GLEYZE, maire de Sarbazan
- Christian JAVEL, maire d'Onesse-et-Laharie
- Roselyne LACOUTURE, maire de Bas-Mauco
- Jacques LAMOTHE, maire de Saint-Paul-en-Born
- Claude NERIN, maire de Gaillères
- Bertrand PUYO, maire de Lit-et-Mixe
- Marie-Pierre SENLECQUE, maire de Le Sen

Représentants des communautés de communes :

- Le représentant de la communauté d'agglomération du Grand Dax
- Le représentant de la communauté de communes Maremne Adour Côte-Sud
- Le représentant la communauté de communes de Montfort-en-Chalosse

Représentants des établissements publics locaux, départementaux ou autres :

- Jean-Claude DEGERT, représentant le CCAS de Saint-Vincent-de-Tyrosse
- Jean-Claude DEYRES, représentant le Centre de gestion de la fonction publique territoriale des Landes
- Le représentant du CIAS du Pays Tarusate
- François SALLIBARTAN, représentant l'Agence départementale d'aide aux collectivités locales

Le Président propose un vote à main levée pour l'élection.

La proposition du Président est adoptée selon les résultats suivants :

- membres présents : 201
- membres votants : 197
- Abstentions : 2
- Résultat : 195 voix

3. QUESTIONS DIVERSES

Le Président donne la parole aux personnes présentes pour les questions. Deux questions sont posées et concernent les formations dans le cadre des attributions obligatoires et l'utilisation des logiciels libres par l'ALPI. A ces questions, le Directeur rappelle que les formations sont libres d'accès et illimitées par tous les adhérents de l'ALPI. Egalement, il précise que le syndicat contribue au développement des logiciels libres par le biais des plates-formes de dématérialisations et par les logiciels métiers.

Avant de clôturer la séance, le Président rend hommage à Monsieur Jean Bourden qui a quitté, cette année, ses fonctions de 1^{er} vice-président de l'ALPI.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion se termine à 18 h 45.

Le Président du Syndicat
Mixte Départemental

Henri EMMANUELLI